

Alain DESREUMAUX

Directeur de recherche au CNRS, Paris

ENSEIGNER, PRÊCHER, ÉVANGÉLISER : LE KÉRYGME DANS LA *DOCTRINA ADDAI*

La question de la date de la composition du texte syriaque de la *Doctrina Addai*¹ se pose toujours aujourd'hui. Est notamment en cause la composition du texte et sa structure d'ensemble, la logique de son déroulement. L'examen de l'homogénéité de son vocabulaire et de ses concepts peut certainement contribuer à éclairer cette question. On nomme ce texte *La Doctrina Addai*, on en fait un récit de fondation, ce qu'il est certes, mais on dit peu en quoi consiste cette « doctrine » et quel est son contenu. Car, comme le dit le titre syriaque en forme de sommaire, c'est un récit qui raconte un échange de correspondance, une mission apostolique, une prédication et un testament et, selon sa désignation traditionnelle, le sujet essentiel de ce récit est un enseignement, une doctrine, une prédication. Il vaut donc la peine d'examiner comment ces concepts y sont nommés et maniés.

Le titre et l'explicit² du texte syriaque dans l'unique manuscrit conservé en entier, en font, le premier une « prédication évangélique » (sbartō dakrūzūtō), le second un « enseignement » ou une « doctrine » (malpōnūtō). Cet enseignement ou cette doctrine porte évidemment sur le message chrétien et sur la présentation de l'Évangile du Christ que l'apôtre Addaï est venu annoncer en réponse à la demande du roi d'Édesse. Celui-ci en effet ne peut obtenir comme il le souhaitait la présence personnelle du Christ pour régner avec lui dans sa ville, mais son acte de foi lui apporte, par l'action et la parole de l'apôtre Addaï envoyé par Thomas, la guérison et le salut, pour lui et sa ville. L'ensemble de la narration rapporte les étapes de cette prédication et en donne son contenu.

Il me paraît important de souligner que le texte se révèle méthodiquement construit. L'échange de courrier entre le roi et Jésus provoque l'arrivée de l'apôtre, qui se qualifie à la cour par son efficacité thérapeutique, et présente son projet de prédication en le justifiant par un récit probant issu du milieu impérial sur le pouvoir de la croix du Christ, ce qui lui vaut l'autorisation et même l'encouragement à prêcher son enseignement et à présenter la doctrine à toute la ville, pour aboutir à la fondation de

¹ Pour une présentation et une traduction française de cette œuvre, voir A. DESREUMAUX, « Doctrine de l'apôtre Addaï » dans F. BOVON et P. GEOLTRAIN, *Écrits apocryphes chrétiens* (Bibliothèque de la Pléiade, nrf), Paris, Gallimard, 1997, p. 1471-1525.

² Voir A. DESREUMAUX, « Les titres des œuvres apocryphes chrétiennes et leurs corpus. Le cas de la "Doctrine d'Addaï" syriaque » dans Michel TARDIEU, *Centre d'études des religions du Livre. La formation des canons scripturaires* (coll. Patrimoines. Religions du Livre), Paris, Cerf, 1993, p. 203-217.

l'Église d'Édesse. L'appellation traditionnelle de *Doctrina Addai* paraît donc bien adaptée à ce qu'est l'œuvre. Toutefois, et à cause même de cette dénomination correcte, on doit la préciser, la comprendre dans le lexique syriaque et la traduire en français selon le terme le plus précis.

En effet, le français laisse soupçonner que, dans le mot de « prédication », on peut distinguer – mais le doit-on ? – entre la désignation de l'action elle-même, qui dit le fait de prêcher et d'autre part le contenu, la matière qui sont prêchés ; il en est de même pour le mot « enseignement », qui peut signifier l'action d'enseigner ou le contenu qui est enseigné. Ces concepts se présentent-ils de la même façon dans la *Doctrina Addai* et de quel côté celle-ci se trouve-t-elle ? Autrement dit, le titre *Doctrina* est-il le mieux à même de la désigner et son rendu français par « Doctrine » est-il le plus approprié ? On se propose d'examiner ces concepts en relevant dans le texte syriaque de la *Doctrina*, toutes les occurrences des mots concernant le fait d'enseigner, de prêcher, d'annoncer, c'est-à-dire ceux qui relèvent des racines YLP, KRZ et SBR. Ce relevé systématique correspond à un effort de traduction homogène visant à toujours traduire, dans la *Doctrina*, le même mot syriaque par le même mot français en respectant la racine à laquelle il appartient.

Cette étude a été rendue possible par l'établissement de la concordance du texte syriaque de la *Doctrina Addai* qu'Albert Frey a effectuée dans le cadre de l'AELAC. Veuillez le Père Marek Starowieyski la recevoir comme un hommage pour sa participation à notre société et pour le travail qu'il accomplit pour diffuser l'étude de la littérature chrétienne dans son propre pays.

1. L'enseignement d'une doctrine : la racine YLP

À la racine araméenne YLP, qui dit l'action d'apprendre et d'enseigner, se rattachent, en syriaque, outre les formes verbales, plusieurs substantifs dont trois sont présents dans le texte de la *Doctrina Addai*, un nom d'agent et deux noms d'action. Le nom d'agent est le substantif malpōnō³, qui peut se traduire « enseignant », « maître », « docteur », l'équivalent syriaque du « didaskalos » grec ou du « magister » latin⁴. Un premier nom d'action est le substantif abstrait malpōnūtō⁵, qui peut se traduire « enseignement » ou « doctrine ». Un second nom d'action est le substantif abstrait yulpōnō⁶, qui peut se traduire de la même façon. Les deux noms d'action semblent en général avoir les mêmes usages et pouvoir tous les deux être employés pour désigner également l'action concrète de « l'enseignement » et l'aspect plus abstrait de son contenu, « la doctrine »⁷.

³ La 11^e forme dans la *Grammaire syriaque* de L. COSTAZ, Beyrouth, 1964, p. 44 et 56.

⁴ R. PAYNE SMITH, *Thesaurus*, I, col. 214.

⁵ La 9^e forme dans COSTAZ 1964, p. 44 et 56.

⁶ La 11^e forme dans COSTAZ 1964, p. 44 et 56.

⁷ Le *Thesaurus* ne propose pas de différence significative.

Le verbe *ylp*

En syriaque le verbe *ylp* exprime, à la forme simple (*īlep*), l'action d'« apprendre », et à la forme intensive (*'alep*), l'action d'« enseigner », de « donner une doctrine ».

Dans la *Doctrina Addai*, le verbe a deux fois le sens ordinaire « d'apprendre quelque chose qu'on ne sait pas » ; quand Protonice et ses enfants sont face aux trois croix, le fils comprend que l'incident qu'ils subissent va leur permettre de savoir laquelle est celle du Christ : « Nous pourrons voir et *apprendre* laquelle est la croix » (§ 21).

Tous les autres emplois concernent spécifiquement l'enseignement et l'apprentissage de la vérité religieuse. Addaï vient pour que les auditeurs édesséniens apprennent la vérité de la doctrine chrétienne. Son effort d'enseignant consiste à souvent répéter ses paroles devant les Édesséniens pour qu'ils *apprennent* et comprennent ce qu'ils ont entendu et l'apôtre exprime ainsi explicitement en public que telle est sa tâche, sa mission (§ 60). Par Addaï, les Édesséniens apprennent la raison de phénomènes météoriques extraordinaires qu'ils ont perçus et dont la cause leur demeurerait inconnue : Addaï leur révèle que ceux-ci étaient dus à la mort du Christ : « Vous avez vu que le soleil s'est obscurci *apprenez* par là et comprenez que.. » (§ 42). Ensuite, son enseignement concerne le paganisme et les idoles : « Ceux qui adoraient les pierres et le bois, s'asseyaient à ses pieds ; ils *apprenaient* et se reprenaient de la folie du paganisme » (§ 67).

Au pa^el (intensif), le verbe signifie l'action de celui qui apprend aux autres, qui les enseigne : « J'ai été envoyé ici pour parler et *enseigner* à ceux qui veulent croire » (§ 12). La pédagogie apologétique d'Addaï fait appel à la réflexion philosophique selon laquelle l'Écriture et la Nature peuvent enseigner la vérité sur le vrai Dieu : « Si vous ne connaissez pas les Écritures, la Nature ne vous *enseigne-t-elle* pas que... » (§ 54). Quant à lui, son enseignement porte spécifiquement sur le Christ : « Tout ce que nous disons et *enseignons* au sujet du Christ est écrit dans le livre des prophètes » (§ 82). Mais surtout, l'enseignement d'Addaï est une prédication de l'enseignement même du Christ : « Notre-Seigneur est venu dans le monde pour nous *enseigner* » (§ 47) et « ce qu'il a fait et *enseigné*, nous le prêchons » (§ 15). Le contenu de l'enseignement de l'apôtre est l'Évangile ; l'affirmation vient très tôt, dans la bouche du roi Abgar qui dit, avec son acceptation de l'enseignement d'Addaï, son désir que celui-ci soit donné devant tous les Édesséniens : « Qu'ils entendent la prédication de l'Évangile du Christ, que tu nous *enseignes* » (§ 33). C'est ce qui a lieu ; tous sont rassemblés « pour entendre l'enseignement de l'apôtre Addaï, comment il *enseignait* » (§ 34). Le contenu de cet enseignement est alors longuement livré par le texte : Addaï guéri au nom du Christ, vrai médecin, sauveur, dont il expose une christologie et une sotériologie détaillées. Le texte a soin de souligner l'ampleur de cette théologie ; il s'agit bien d'une doctrine, d'une religion à laquelle le roi et sa cour adhèrent, en préalable à la prédication à toute la ville : « Nous nous maintiendrons dans la doctrine que tu nous *enseignes* » (§ 33).

Cet enseignement n'est pas propre à Addaï. Les apôtres, dont Addaï fait partie (il le rappelle souvent), sont envoyés par Dieu ; ils sont le moyen par lequel c'est Dieu qui *enseigne* aux hommes la foi véritable : « C'est lui qui *enseigne* par nous aujourd'hui, la foi sainte et véritable » (§ 43).

Cette doctrine enseignée par Addaï est à contenu théologique, mais aussi disciplinaire et moral. Addaï conforme lui-même son propre comportement à son enseignement : « Je me suis comporté selon tout ce que j'ai prêché et enseigné » (§ 78) et il demande aussi à ses ministres de faire de même : « Que quiconque vous verra comprenne que vous accomplissez tout ce que vous prêchez et enseignez » (§ 70).

L'objectif de l'apôtre est que les auditeurs ne périssent pas à cause des erreurs du paganisme et qu'ils soient sauvés par le Christ : « Nous enseignons et argumentons pour que vous obteniez vos vies » (§ 58).

À la fin, le texte ne dit rien sur la manière dont cet enseignement, doctrine ou théologie peut se poursuivre ou se développer chez ses successeurs. En effet, Addaï procède bien à un apprentissage de ses successeurs, mais seulement celui de leur pratique liturgique ; Addaï, pour former les ministres qu'il a institués, leur apprend ce qu'ils doivent faire, il fait leur apprentissage dans le sens le plus simple : « Il leur enseignait à faire les lectures dans les livres et leur enseignait les rituels » (§ 77). Est-ce trop tirer le texte que d'y voir une clôture de son enseignement théologique, sans développement ultérieur ? La doctrine ayant été enseignée, il n'y a plus qu'à mettre en pratique l'enseignement et à accomplir le rituel enseigné. Il semble que la *Doctrina Addai* se situe dans une conception doctrinale traditionnelle. L'enseignement de l'apôtre ne comporte ni recherche théologique ni développement du dogme ; il se limite à une doctrine et à son application ecclésiastique et rituelle.

Les deux noms d'action enseignement et doctrine ?

En examinant les divers emplois des deux noms d'action, malpōnūtō et yulpōnō, dans la *Doctrina Addai*, peut-on espérer en préciser leurs sens respectifs et les distinguer ? Cela permettrait peut-être de les traduire chacun par un mot déterminé pour rendre compte de leur répartition dans le texte.

Dans le Nouveau Testament, malpōnūtō traduit le grec « didaskalia » seulement en Tite 2, 7. Partout ailleurs, « didaskalia » est traduit par yulpōnō ainsi en Mt 15, 9 // Mc 7, 7 ; Rom 12, 7 ; 15, 4 ; Eph 4, 14 ; Col 2, 22 ; 1 Tim 1, 10 ; 4, 1 ; 4, 6 ; 4, 13 ; 4, 16 ; 5, 17 ; 6, 1 ; 6, 3 ; 2 Tim 3, 10 ; 3, 16 ; 4, 3 ; Tite 1, 9 ; 2, 1 ; 2, 10.

C'est toujours le même mot, yulpōnō qui traduit « didachè » en Mt 7, 28 ; 16, 12 ; 22, 33 ; Mc 1, 22 ; 1, 27 ; Jn 7, 16-17 ; 18, 19 ; Ac 2, 42 ; 5, 28 ; 13, 12 ; 17, 19 ; Rom 6, 17 ; 16, 17 ; 1 Cor 14, 6.26 ; 2 Tim 4, 2 ; Tite 1, 9 ; Heb 6, 2 ; 13, 9 ; 2 Jn 9.10.

En Ac 17, 18, yulpōnō signifie « la doctrine », « l'enseignement », « l'école » philosophique ; il ne traduit pas de vocable grec, mais est la tournure employée par la Pshitto pour désigner les tenants de l'école philosophique (en l'occurrence, les épicuriens et les stoïciens).

Le vocabulaire de la Pshitto du Nouveau Testament ne fait donc pratiquement usage que d'un seul mot yulpōnō pour traduire et « didaskalia » et « didachè ». Le syriaque ne semble donc pas faire la différence qui apparaît en grec entre ces deux termes... dont il n'est d'ailleurs pas si facile de départager les champs de significations.

Dans la *Doctrina Addai*, malpōnūtō est utilisé douze fois et yulpōnō six fois.

Le nom d'action malpōnūtō

Le substantif malpōnūtō pouvant se traduire par « doctrine », « enseignement » (le *Thesaurus* indique les mots latins *doctrina*, *actus docendi*, *institutio*), il convient de choisir le mot qui correspond le mieux au récit syriaque, d'autant plus que c'est celui qui le nomme dans l'explicit.

Or, le texte dit explicitement ce qu'est cette doctrine ou cet enseignement, puisque Addaï désigne lui-même par deux fois (§ 53 et 60 : « Voilà donc notre *doctrine* et notre prédication ») le discours qu'il a fait, par le mot malpōnūtō. Il s'agit, au cœur de l'œuvre, de la grande prédication convoquée par le roi Abgar (§ 36 à 59) et dont on peut énumérer les thèmes de la façon suivante : – Jésus-Christ, vrai médecin, devenu homme, crucifié et ressuscité – incarné et abaissé volontairement – annoncé et figuré par les prophètes – semblable à un homme et Dieu par sa puissance – les apôtres baptisent au nom du Père, du Fils et de l'Esprit – la proclamation de Dieu crucifié pour les hommes est appuyée sur les prophètes et les miracles effectués en son nom – l'Évangile prêché dans toutes les langues – Addaï de Paneas est l'un des envoyés – exhortation à adorer Dieu trinité et à abandonner les rites païens – à recevoir la vraie foi – Notre-Seigneur a annoncé la résurrection finale – exhortation à invoquer la miséricorde de Dieu pour se faire pardonner l'impiété du paganisme – argument contre les idoles – les idoles fabriquées sont des blasphèmes – les prophètes et les apôtres proclament l'adoration du vrai Dieu – invitation au vrai culte et abandon du culte païen – adorer le Christ vrai Dieu – fin du judaïsme et du paganisme – invitation des Édesséniens à confesser la vraie foi au Fils, Dieu, et à hériter de sa promesse pour la ville – la tradition de Notre-Seigneur, vrai Dieu des juifs et des païens – exhortation au baptême.

Il est clair que malpōnūtō correspond à un contenu doctrinal complet et que donc le terme *doctrine* est bien le plus approprié pour le traduire.

Ainsi, il désigne la doctrine qu'Addaï prêche à Édesse, celle que le roi l'encourage à présenter aux habitants : « Qu'ils se rassemblent pour entendre *la doctrine* de l'apôtre Addaï. » (§ 34), ce qui se produit réellement : « Tous étaient là pour écouter *la doctrine* d'Addaï » (§ 35), ce que constate le roi qui s'en réjouit : « Abgar vit que toute la ville se réjouissait de *la doctrine* d'Addaï » (§ 62). Cette doctrine se répand au-delà d'Édesse : « Toutes les régions alentours recevaient sa *doctrine* avec amour » (§ 67).

Comme on l'a vu plus haut avec le verbe, Addaï indique que cette doctrine est celle que tous les apôtres prêchent partout : « Voilà notre *doctrine* en tous lieux et en toutes régions » (§ 52). Elle est justifiée par les Écritures « Les paroles prophétiques rendent témoignage à notre *doctrine* » (§ 82). C'est surtout celle du Christ même « *La doctrine* de Notre-Seigneur a été soigneusement prêchée devant tout homme » (§ 89). Elle constitue le souci principal d'Addaï au moment de sa mort, et l'apôtre s'assure que les ministres qu'il a formés professent bien la doctrine qu'il a prêchée : « Ayant reçu la profession de *la doctrine* de sa prédication par ses ministres... » (§ 94). Ceux-ci y sont fidèles et la mettent en pratique de manière visible : « Leurs visages révélaient la prédication de leur *doctrine* auprès de tous » (§ 99). La conscience que cette doctrine est fondamentale et la même partout, s'exprime dans l'insistance d'Addaï à affirmer qu'il s'agit de la doctrine du Christ prêchée par tous les apôtres, ce

qui a pour corollaire une affirmation eschatologique : « À la résurrection... une seule *doctrine* et un seul enseignement règneront sur les hommes » (§ 47).

Cette dernière citation montre que le terme est accompagné d'un synonyme dont il faut aussi rendre compte, le mot *yulpōnō*, dont nous avons vu qu'il était le mot de la Pshitta du Nouveau Testament pour traduire à la fois la *didaskalia* et la *didachè*.

Le nom d'action abstrait yulpōnō

En regard du précédent, le mot *yulpōnō* désigne, dans la *Doctrina Addai*, à la fois un contenu, « l'enseignement » et « l'acte d'enseigner », action effectuée par Addaï et reconnue par le roi : « Nous nous maintiendrons dans *l'enseignement* que tu nous enseignes » (§ 33). Comme tous les apôtres, il le fait de manière persuasive et démonstrative et non pas forcée : « Il nous a été ordonné de prêcher... sans violence, mais par *l'enseignement* de la vérité » (§ 53). Il le présente comme le seul authentique, conforme à la vérité, et comme tel confié aux ministres : « Gardez la vérité, *l'enseignement* authentique que vous avez reçu » (§ 79). Il comprend des consignes précises de comportement : « Ils visitaient les malades et les bien-portants selon *l'enseignement* d'Addaï à leur égard » (§ 71) ; « ils fêtaient sa commémoration selon l'ordre et *l'enseignement* qui leur avait été donné par l'apôtre Addaï » (§ 96). On comprend que le terme exprime plutôt les instructions d'Addaï dont la mission est d'enseigner. En ce sens, on peut dire que celui-ci est docteur.

Le nom d'agent malpōnō

Toutefois, on doit remarquer que le texte ne met pas en valeur la fonction de docteur en ce qui concerne la personne d'Addaï. En effet, le nom d'agent *malpōnō* est employé une seule fois, dans la bouche du roi Abgar et désigne implicitement Addaï et explicitement ceux qu'il a associés à son ministère d'enseignement de la doctrine : « Ceux qui sont avec toi les *docteurs* de cette évangélisation » (§ 64).

L'enseignement d'une doctrine

Dans la *Doctrina Addai*, le vocabulaire de l'enseignement apparaît donc simple et, malgré ce qu'il en semblerait à premier abord quand on considère la synonymie des deux noms d'action, plutôt bien partagé. Le terme *malpōnūtō* désigne le contenu de la *doctrine*, qui fait l'objet principal du récit. Il est accompagné du terme *yulpōnō* qui désigne à la fois, comme dans le Nouveau Testament, la *didaskalia* et la *didachè* et recouvre à la fois l'action et le contenu de l'action, mais porte l'accent sur l'aspect concret de l'activité d'Addaï et contient ses directives. *Yulpōnō* apparaît plus général et plus concret, nous le traduisons par « enseignement » ; *malpōnūtō* apparaît plus restreint et plus abstrait, nous le traduisons par « doctrine ».

La manière dont la *Doctrina Addai* présente l'action d'enseignement et la fonction d'Addaï en tant que docteur est précise et claire. Addaï enseigne la vraie doctrine à des auditeurs qui connaissaient l'existence du Christ, et qui étaient prêts à le recevoir,

qui croyaient en lui, mais qui ne connaissaient pas la vérité. Addaï leur *enseigne* une vraie *doctrine* sur ce que sont les idoles, quel est le vrai Dieu, qui est le Christ et quel est l'enseignement du Christ ; il forme des *docteurs* qui enseigneront à leur tour la vraie *doctrine* et *enseigne* à ses ministres et successeurs ce qu'ils doivent faire.

2. Évangéliser : la racine SBR

Proche de l'action d'enseignement de la doctrine, l'action de l'apôtre à laquelle on s'attend, est bien évidemment celle de l'annonce de la Bonne Nouvelle, la traduction syriaque du grec euaggelia. De la racine SBR, la *Doctrina Addai* utilise le verbe, deux noms d'action et le nom d'agent.

Le verbe

Le verbe sbar a d'abord le simple sens de « penser que », « espérer », « s'attendre à ». C'est le cas en deux occurrences au § 21.

Il a, à la forme intensive sabar, le sens d'« annoncer une Bonne nouvelle », « évangéliser », « annoncer l'Évangile ». L'apôtre Addaï est crédité par le roi Abgar d'avoir annoncé d'une manière juste et véridique la Bonne nouvelle de la puissance du Christ (§ 63) ; en effet, cette puissance du Christ qu'annonce Addaï est vraiment une bonne nouvelle pour le roi puisqu'elle a guéri ce dernier. Dans le Nouveau Testament de la Pshitta, le verbe traduit le grec euaggelizomai et il en est de même dans la *Doctrina Addai* : c'est l'activité des apôtres, les compagnons d'Addaï, « qui *annonçaient la Bonne nouvelle* du Christ » (§ 29). Dans les trois autres emplois, ce verbe est associé avec le verbe kraz qui est le terme technique de la prédication. C'est l'activité apostolique par excellence. Jacques se plaint à la reine que les juifs le persécutent « pour que nous *n'annoncions la Bonne nouvelle* ni ne prêchions au nom du Christ » (§ 18). Au cours de son discours à la ville, Addaï se situe dans cette activité avec les autres apôtres : « C'est donc ce Jésus-Christ que nous prêchons et *annonçons* » (§ 40) ; et quand il présente sa doctrine et qu'il exhorte ses auditeurs à adorer Dieu en vérité en renonçant aux idoles, c'est par ces mots qu'il désigne précisément son action : « Quant à moi, voici que je prêche et *annonce la Bonne nouvelle* » (§ 46).

On remarquera que le verbe « annoncer la Bonne Nouvelle » est toujours précisé par le complément qui indique qu'il s'agit de celle du Christ.

Le nom d'action sabrō

Le premier nom d'action⁸ a un sens courant, « l'espoir », « l'espérance », « l'attente », mais qui n'est pas sans lien avec l'idée d'une Bonne nouvelle, celle qu'on attend. Le roi envoie chercher Addaï dont la venue est peut-être une Bonne nouvelle pour lui : « Peut-être se trouve-t-il auprès de lui un bon espoir de guérison

⁸ L'une des formes courtes du nom (COSTAZ, *Grammaire*, n° 179).

pour moi », dit-il à son messager (§ 7). Dans la présentation de sa doctrine, Addaï fustige les conceptions idolâtriques « pleines du désespoir de la mort amère » (§ 45). Enfin, c'est la grande espérance annoncée par Addaï et qui introduit une nouvelle pratique sociale à Édesse : « Ils inhumèrent leurs défunts dans l'espérance de la résurrection » (§ 71).

Le nom d'action sbartō

Le féminin de la forme précédente signifie « l'annonce », « Bonnes nouvelles » d'où le sens technique « Évangile ». Il est employé dix fois dans la *Doctrina Addai*.

Ce terme occupe une place importante dans la *Doctrina*, à commencer par le titre-sommaire de l'œuvre : « ... ce qu'Addaï a dit dans la *Bonne Nouvelle* de sa prédication ». L'expression revient une autre fois, quand le récit fait état de l'adhésion des auditeurs après la prédication d'Addaï à la ville : « Ils recevaient ses paroles et croyaient en la *Bonne Nouvelle* de la prédication du Christ » (§ 62). Cet Évangile est prêché à toute la création : « Apprenez... le grand effroi... au moment de la crucifixion de celui dont l'*Évangile* a volé par toute la terre » (§ 42) et Addaï avec les apôtres en sont les hérauts, les prédicateurs : « Il nous a été ordonné de prêcher son *Évangile* à toute la création » (§ 13); « J'ai été choisi avec mes compagnons pour être héraut de l'*Évangile* » (§ 44). À leur tour, les ministres ordonnés par Addaï en sont les docteurs reconnus par le roi qui parle de « ceux qui sont avec toi les docteurs de cet *évangile* » (§ 64).

Quel est le contenu de cet Évangile ? Le texte ne donne pas autant de détails que pour la *doctrine* telle que nous l'avons vue plus haut. Mais on peut déceler ce qu'Addaï en entend. D'abord, il indique systématiquement qu'il s'agit de l'Évangile du Christ. Ensuite, un passage me paraît constituer une bonne indication. Quand Addaï effectue une première présentation de sa doctrine devant le roi et sa cour (§ 14-15), il conclut en disant en quoi il est, avec d'autres seulement désignés par le pronom « nous » – et dont on peut supposer, d'après l'ensemble du texte, qu'il s'agit des apôtres et des disciples – « prédicateurs et évangélistes ». Il précise : « Ce que nous avons vu et entendu de lui, ce qu'il a fait et enseigné, nous le prêchons avec confiance devant tout homme pour ne pas être les receleurs de la vérité de son *Évangile*. » Il ajoute « Et nous publions et prêchons non seulement tout cela, mais aussi ce qui s'est fait en son nom après son ascension. ». Sans tirer exagérément le texte, on peut en déduire que l'Évangile dont Addaï se présente le prédicateur contient les faits et gestes et les enseignements du Christ, que les disciples ont vus et entendus : l'Évangile est un recueil des actes et des paroles du Christ. En outre, il distingue – ce qui sous-entend que cela ne fait pas partie de l'Évangile, mais est aussi publié et prêché – « ce qui s'est fait au nom du Christ après son ascension. » Se trouverait dans cette seconde catégorie, les récits des *Actes* apostoliques. En outre, il est possible de repérer qu'Addaï livre un contenu encore plus détaillé de l'Évangile : les deux paragraphes qu'il conclut de la sorte en désignant l'Évangile, contiennent ce qu'il présente au roi. Si on comprend ainsi les § 14-15, on trouve donc dans l'Évangile : – les signes et miracles de Notre-Seigneur – son ascension vers le Père – les pouvoirs qu'il donne

aux apôtres – l'annonce de la fin des temps, de la résurrection et du jugement dernier. On a là un résumé du contenu d'un évangile.

Lorsque la *Doctrina Addai* parle de l'adhésion des auditeurs d'Addaï à sa prédication, elle signifie qu'« ils confessaient l'Évangile du Christ » (§ 65), celui qu'Addaï leur a enseigné (§ 33) et dont il leur dit : « vous avez entendu de vos oreilles la parole de son Évangile » (§ 57).

Le nom d'agent msabrōnō

Le nom d'agent msabrōnō signifie « l'annonciateur de la bonne nouvelle » ; c'est le titre qui est donné aux évangélistes.

La *Doctrina* l'applique aux anges à la porte du tombeau : « Les veilleurs ont été les hérauts et les *annonciateurs de la Bonne Nouvelle* de sa résurrection » (§ 36). Addaï et les apôtres ont été envoyés pour être « *prédicateurs et évangélistes* » (§ 15) et lorsque Addaï parle de la diffusion de l'Évangile, il souligne que des enfants de ceux qui ont crucifié Jésus « ont été faits *prédicateurs et évangélistes* avec les apôtres » (§ 56). On remarquera dans les trois occurrences, la permanence du même couple lexical « *prédicateur et évangéliste* » la prédication est l'annonce de l'Évangile. En tout cas, il apparaît que le texte ne fait pas de distinction entre les apôtres, les disciples et les évangélistes. Tous sont qualifiés de *hérauts* (ou *prédicateurs*) et *évangélistes*.

3. La racine KRZ

La prédication est exprimée en syriaque par une racine empruntée au grec kèrussō. La *Doctrina Addai* emploie le verbe kraz, le nom d'action kōrūzūthō et le nom d'agent kōrūzō.

Le verbe kraz

Le verbe *kraz* est employé dix-sept fois par la *Doctrina Addai*⁹ Il signifie « proclamer », « prêcher »¹⁰

Le sujet en est d'abord Addaï lui-même qui décrit par là son action : « Je ne m'abstiendrai pas de *prêcher*, car c'est pour cela que j'ai été envoyé ici pour parler et enseigner... » (§ 12). L'action de prêcher consiste donc à parler et enseigner et Addaï annonce en ces termes à la cour d'Abgar, l'action qu'il va accomplir le lendemain devant toute la ville : « Je sèmerai la parole de vie par la prédication que je *prêche* devant vous » (§ 12), action pour laquelle il a été envoyé, selon la promesse contenu dans la réponse de Jésus.

⁹ Il ne l'est pas à la forme simple de l'accompli, qui est inusité, mais seulement à l'inaccompli, au présent et à l'accompli de la forme passive.

¹⁰ Dans un seul cas, le verbe ne s'applique pas à la proclamation de l'Évangile, mais possède un sens figuré « S'ils (les juifs) n'avaient pas su... ils n'auraient pas *proclamé* la ruine de leur ville » (§ 56).

Le sujet en est ensuite les apôtres (et Jacques) dont Addaï est un compagnon. Cela concerne dix occurrences (§ 13, 15, 18, 31, 40, 41, 53, 78, 89), ce qui indique l'importance de ce thème. La prédication est la tâche des apôtres : « Il nous a été ordonné de *prêcher* son Évangile à toute la création » (§ 13).

Le sujet est enfin les successeurs d'Addaï, chargés d'effectuer la même action de prêcher, en prenant garde, selon les directives d'Addaï, que leur ministère a pour corollaire une cohérence entre leur comportement et leur prédication : « Que quiconque vous verra comprenne que vous accomplissiez tout ce que vous *prêchez* et enseignez » (§ 70).

À considérer leur objet, prêcher et enseigner sont quasiment synonymes. C'est d'abord « l'enseignement de Notre-Seigneur, *prêché* devant tout homme. » et c'est le Christ lui-même qui constitue le contenu de la prédication : « C'est donc ce Jésus-Christ que nous *prêchons* et annonçons » (§ 40) et le point central de la théologie chrétienne : « Nous *prêchons* que Dieu a été crucifié à la place de tous les hommes » (§ 41). C'est ensuite, en deuxième volet, les actes des apôtres : « Nous publions et nous *prêchons* ce qui s'est fait en son nom » (§ 15) ; « Tout ce que réalisent les apôtres, ... nous le *prêchons* devant tout homme » (§ 31).

La manière de prêcher est évoquée : « Ce qu'il (Notre-Seigneur) a fait et enseigné, nous le *prêchons avec assurance* devant tout homme » (§ 15). Et même « soigneusement » précise Addaï (§ 89). Elle induit une pratique morale cohérente dont se prévaut Addaï « Je me suis comporté selon tout ce que je vous avais *prêché* et enseigné » et qu'il transmet à ses ministres dans son testament : « Ce que nous *prêchons* en parole devant le monde, nous le mettons en œuvre devant chacun » (§ 78). Elle constitue surtout un sujet particulier de préoccupation, selon laquelle la prédication doit faire appel à la persuasion et non pas à la contrainte : « C'est ainsi qu'il nous a été ordonné de *prêcher* à ceux qui nous écoutent, sans violence, mais par l'enseignement de la vérité et par la force de Dieu. » (§ 53). Il pourrait y avoir ici une prise de position politique dont, malheureusement le contexte historique précis n'est pas donné par le texte et qui pourrait s'appliquer à plusieurs périodes de l'histoire byzantine.

Aux § 15 et 89, l'action de prêcher est associée à celle d'enseigner ; aux § 18 et 46, elle est associée à celle d'évangéliser, que ce soit pour les apôtres en général : « Les juifs nous persécutent pour que nous n'évangélisions pas ni ne *prêchions* au nom du Christ » (§ 18) ou pour Addaï en particulier : « Voici que je *prêche* et évangélise » (§ 46) ;

Le nom d'action kōrūzūthō

Le nom d'action kōrūzūthō est employé dix fois.

Il désigne l'action du Christ lui-même reprise par la prédication d'Addaï : « Je prêcherai devant vous... sur l'exactitude de sa *prédication* (du Christ) » (§ 12). Cette *prédication* du Christ est synonyme de l'Évangile (§ 62).

Le mot désigne l'action d'un collectif appelé nous, qui semble désigner les apôtres et disciples : « Toute la prophétie des prophètes et notre *prédication* à leur suite » (§ 52) ; « Voici donc notre doctrine et notre *prédication* » (§ 60) ;

Le mot désigne surtout l'action d'Addaï prêchant l'Évangile (§ titre), la prédication de la parole de vie semé devant les Édesséniens (§ 12, 57). Comme on l'a vu plus haut, c'est ce en quoi consiste l'enseignement d'Addaï : « que chacun entende la *prédication* de l'Évangile du Christ que tu nous enseignes » (§ 33) et sa doctrine (§ 94) et celle que ses ministres révèlent après lui auprès de tous (§ 99).

Le nom d'agent kōrūzō

Le nom d'agent kōrūzō est employé cinq fois :

Il s'agit du héraut officiel, celui qui fait une proclamation: C'est une institution royale. Abgar ordonne « d'envoyer un héraut proclamer par toute la ville » (§ 34).

À part cet emploi dans un sens institutionnel, dans la *Doctrina Addai* il est toujours associé à l'annonce de la Bonne Nouvelle. C'est ce mot qui désigne les anges annonciateurs de la résurrection du Christ « *prédicateurs* et annonciateurs (de la bonne Nouvelle) » (§ 36) et ce que sont les apôtres *prédicateurs* et annonciateurs (de la bonne Nouvelle) » (§ 9, 15) ainsi que des juifs de la deuxième génération (§ 56). De même Addaï « choisi pour être *prédicateur* de l'Évangile » (§ 44).

R. Murray¹¹ montre que le héraut fut l'une des plus anciennes figures de l'apôtre chrétien dans les *Actes de Thomas*, le *Livre des degrés*, les *Démonstrations* d'Aphraate. On y ajoutera donc la *Doctrina Addai* où ce terme désigne les envoyés du Christ, ses apôtres – parmi lesquels se trouve Addaï.

La famille KRZ

Dans la *Doctrina Addai*, les mots de la famille KRZ signifient l'annonce, la proclamation, effectuée par un héraut et spécialement, comme dans le Nouveau Testament syriaque, qui traduit ici les mots de la famille kêrussô¹², il s'agit de l'annonce de la Bonne Nouvelle, de l'Évangile. Addaï, en tant qu'envoyé et apôtre et comme tous les apôtres, et ses successeurs à qui il confie sa charge, sont les hérauts d'une proclamation particulière : celle qui raconte les faits et gestes du Christ, qui enseigne ce qu'il est, qui dit la bonne Nouvelle et promeut l'Évangile. Le contenu de cette proclamation détaille une doctrine, une théologie. C'est, dans la *Doctrina Addai*, l'expression du *kérygme*. En effet, l'expression kraz sbartō au § 13 est la traduction du passage de Mc 16, 15 kêruxate to euaggelion dont il est une citation. On peut donc dire que ces mots ont le sens « technique », celui du Nouveau Testament, celui que la Vulgate traduit « *praedicate evangelium* » et que l'on peut traduire en français moderne « proclamer la bonne Nouvelle » ou, d'une manière plus ecclésiastique « prêcher l'Évangile ». Elle a donc le

¹¹ Voir Robert MURRAY, *Symbols of Church and Kingdom. A study in early Syriac tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1975, p. 173-174.

¹² Il en est de même en judéo-araméen et en christo-palestinien.

sens technique de la prédication chrétienne. C'est pourquoi j'ai choisi de traduire par « prêcher », « prédicateur » et « prédication ».

4. La doctrine de l'apôtre Addai

Dans la *Doctrina Addai*, les trois actions, « enseigner », « évangéliser » et « prêcher » sont étroitement liées et définissent la mission, le rôle et la fonction des apôtres en général et d'Addai en particulier. Celui-ci, bien qu'il ne fasse pas partie du collège des douze, mais des septante deux disciples est désigné comme les douze du nom d'apôtre, šliḥō, qui lui convient parfaitement bien, puisqu'il est spécialement « envoyé » par l'apôtre Thomas (§ 7).

L'apôtre Addai est alors enseignant, évangéliste, héraut-prédicateur de la Bonne Nouvelle qu'est l'Évangile contenant l'enseignement et les faits et gestes du Christ. Il l'est aussi des actes des apôtres. Son enseignement forme une doctrine contenant des affirmations sur Dieu, le vrai culte, le Christ, l'annonce de la résurrection finale. Le récit de la *Doctrina Addai* syriaque est entièrement construit autour de la prédication de cette doctrine que le roi Abgar autorise Addai à présenter devant les Édesséniens et qui conduit à l'adhésion d'un grand nombre de ceux-ci. Bien que la narration donne quelques éléments sur la fondation de l'Église à Édesse, son organisation et ses offices, ces éléments restent sommaires. La préoccupation n'est pas dans le culte ni les rites. Seul le baptême (§ 70) au nom de la Trinité (§ 40, 59, 67) est mentionné, comme signe d'adhésion à la foi au Christ. La *Doctrina Addai* se présente comme un récit apologétique, celui de la promulgation et de la justification d'une doctrine qui s'installe dans une culture prête à recevoir l'annonce du Christ comme sauveur et l'enseignement en son nom. La doctrine en question est détaillée dans les deux discours que le récit met dans la bouche de l'apôtre évangéliste, prédicateur et docteur. Le premier est soumis à l'approbation royale, le second, plus détaillé et plus long est présenté à la ville, ainsi que le dit le roi Abgar en recevant Addai : « Je veux que tout ce que nous avons entendu de toi aujourd'hui, et même tout ce que tu as à dire d'autre, tu le dises publiquement devant toute la ville et que chacun entende la *prédication* de l'Évangile du Christ, que tu nous *enseignes* » (§ 33). C'est la doctrine qui fonde l'établissement du christianisme à Édesse et il ne serait pas absurde de penser que le texte syriaque de la *Doctrina Addai* a pu nous conserver le premier kérygme de cette fondation.

NAUCZAĆ, GŁOSIĆ, EWANGELIZOWAĆ: KERYGMAT W „DOCTRINA ADDAI”

Streszczenie

Wczesnochrześcijański tekst znany pod nazwą „Doctrina Addai” jest pochodzenia syryjskiego i zawiera podstawowe treści kerygmatu chrześcijańskiego, jakimi są twierdzenia dotyczące natury Boga, kultu, Chrystusa oraz zmartwychwstania umarłych. Punktem wyjścia jest analiza semantyczna poszczególnych terminów, wywodzących się z syryjskich rdzeni czasownikowych YLP (nauczać), SBR (ewangelizować) i KRZ (głosić). Na bazie tej analizy autor wysnuwa wnioski o charakterze teologicznym.